

MODALITÉS D'ADMISSION

PRÉPARATION AUX GRANDS CONCOURS ADMINISTRATIFS (PGC)

PRÉPARATION À L'ENM & *PRÉPA TALENTS*

La présente procédure concerne toutes les candidates et les candidats souhaitant rejoindre la Préparation aux Grands Concours Administratifs (PGC) et la Préparation à l'ENM, quelle que soit leur situation administrative, dès lors qu'ils remplissent les conditions exigées.

L'accès au cycle préparatoire peut être envisagé pour des candidates ou des candidats en interne ou au troisième concours (se renseigner directement auprès des responsables).

Il est demandé aux candidates et aux candidats de lire attentivement les indications qui suivent, ainsi que le règlement relatif à la procédure d'admission. La candidate ou le candidat ne pourra en aucun cas faire état de son ignorance quant aux informations contenues dans les pages suivantes.

NB : Aucune convocation n'est adressée, quelle que soit la phase de la procédure, l'ensemble des informations est consultable sur le site Internet de Sciences Po Lille.

Une procédure d'admission à la Préparation aux Grands Concours administratifs (PGC) et à la Préparation à l'ENM est ouverte aux étudiantes et aux étudiants titulaires des diplômes requis, ou de leurs équivalents : niveau Bac+3 minimum acquis ou en cours d'acquisition au moment de la candidature pour la PGC et niveau Bac+4 acquis ou en cours d'acquisition au moment de la candidature pour la Prépa ENM.

Le nombre de places offertes dans les deux préparations est contraint par la compatibilité avec un suivi individuel et arrêté par le jury avant les oraux d'admission, dans une limite définie avec la direction des études de Sciences Po Lille (pour la PGC) et l'IEJ de Lille (pour la Préparation à l'ENM).

A l'issue des oraux d'admission, le jury établit une liste complémentaire à laquelle il pourra être fait appel par ordre de mérite jusqu'à la date de rentrée des deux préparations.

Procédure d'admission

L'admission est prononcée par un jury constitué de deux membres, dont au moins l'un des deux codirecteurs de la PGC. En cas d'empêchement d'un membre du jury, il est remplacé par un suppléant désigné dans l'arrêté de nomination du jury. Les décisions du jury sont souveraines.

La sélection pour intégrer la PGC ou la Prépa ENM est opérée en trois étapes :

- 1) Une inscription sur le site Internet de Sciences Po Lille, suivie de l'envoi par courriel d'un dossier de candidature selon les modalités qui y sont précisées ;
- 2) Les dossiers remis complets dans les délais et déclarés éligibles sont examinés par le jury qui décide de retenir pour l'épreuve d'admission ceux d'entre eux qui satisfont aux exigences attendues. Au terme de cet examen, une liste des admissibles est établie par le jury ;
- 3) Les candidates et les candidats admissibles sont conviés à un entretien d'admission consistant en un échange avec le jury d'une durée de 15 minutes : les 5 premières minutes, au maximum, sont consacrées à une présentation du parcours et des motivations. La suite de l'entretien ne consiste pas à évaluer des compétences disciplinaires.

Les entretiens d'admission ont lieu dans les locaux de Sciences Po Lille, 9 rue Auguste Angellier - 59000 Lille

Une possibilité est offerte, selon le règlement du concours, de passer l'épreuve en visioconférence.